

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19750 - 76ÈME ANNÉE

## Hommage à un journaliste et à un militant exemplaire

### Décès d'Yves Van der Eecken : un grand Réunionnais nous a quittés

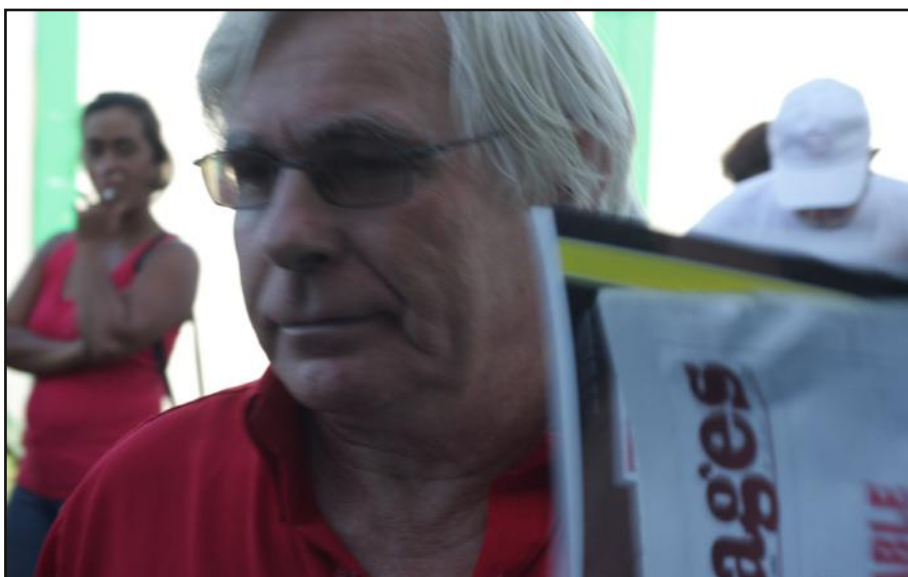
Pour Témoignages et le PCR, la disparition de Yves Van der Eecken est la perte d'un précieux militant qui a mis ses qualités d'écriture, son temps et sacrifié sa carrière au service de la cause du peuple réunionnais.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre hier le décès d'Yves Van der Eecken, ancien journaliste de Témoignages, militant du PCR et qui fut un responsable de la Section communiste de Saint-Pierre.

Les premiers contacts d'Yves Van der Eecken avec la lutte du peuple réunionnais s'est faite en France au sein de l'Union générale des travailleurs réunionnais en France a été dans le cadre de l'UGTRF.

Après avoir milité à l'UGTRF, il décide de rentrer à La Réunion. Il est alors embauché à Témoignages en tant que journaliste. Pendant de nombreuses années, Yves était le référent de Témoignages dans le Sud et tous les jours, il produisait au moins une page d'actualité sur cette région.

En 1983, Elie Hoarau est élu maire de Saint-Pierre. Il confie alors la responsabilité de la communication de la municipalité à Yves Van der Eecken. Il avait notamment la tâche la publication du journal de la Ville : « L'Etoile du Sud ». . il continuait à écrire dans Témoignages. Proche d'Elie Hoarau, il travailla avec lui à la réalisation du livre « Le Sud, une chance pour La Réunion ».



Il collabora ensuite avec Marie-Hélène Berne pour la réalisation de son ouvrage « L'encre de la mémoire », consacré aux luttes des femmes.

Au cours de sa vie militante, il aida beaucoup les camarades des autres Sections du Sud. Il était également impliqué dans la défense des locataires de son groupe d'habitation à Saint-Pierre.

Ces différentes activités ne l'avaient pas éloigné de Témoignages où il répondait toujours présent pour assurer la sortie du journal ou pour écrire des articles. Il n'hésitait d'ailleurs pas à proposer des sujets pour enrichir Témoignages.

Il ne s'est pas non plus écarté du Parti dont jusqu'au bout il est resté un militant fidèle. Le privilège de l'âge et son travail avaient fait

de lui une personne ressource du PCR sur l'histoire de La Réunion et la culture du peuple réunionnais. Autant de connaissances qu'il aimait partager avec les militants et notamment ceux de la Section communiste de Saint-Pierre.

Pour Témoignages et le PCR, la disparition de Yves Van der Eecken est la perte d'un précieux militant qui a mis ses qualités d'écriture, son temps et sacrifié sa carrière au service de la cause du peuple réunionnais.

A sa famille, à ses proches et à ses amis, Témoignages adresse ses plus sincères condoléances.

**M.M.**

## « Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives : retrait de la loi sécurité globale et des décrets sur le fichage ! » : manifestation samedi à Saint-Paul

# Large rassemblement contre la loi sécurité globale et les violences policières

A l'appel de 8 syndicats (SNJ, SNJ CGT, CGTR, FO, Solidaires, CFTC Média OI, SAIPER, FSU) ainsi que de ATTAC, la LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion) se tiendra une manifestation samedi à Saint-Paul. Ce large rassemblement mobilise contre la loi sécurité globale, contre l'impunité dont bénéficient des auteurs de violences policières ainsi que pour la liberté de la presse à La Réunion, menacée par la crise économique.

En lien avec la coordination nationale « Stop loi sécurité globale », dont le SNJ est l'un des fondateurs, la section régionale du SNJ, le SNJ CGT, la CGTR, FO, Solidaires, la CFTC Média OI, le SAIPER, la FSU, ATTAC, la LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion invitent les partisans de la liberté d'expression à manifester pacifiquement pour la défense de nos libertés individuelles, collectives et contre les violences policières le :

Samedi 16 janvier 2021 à Saint-Paul RDV sur le parvis de la Médiathèque Cimendef à partir de 17 heures et manifestation en direction de la sous-préfecture

Comme l'actualité de ces derniers mois le montre, notre territoire est lui aussi concerné par les dérives sécuritaires observées en France. Il a fallu par exemple réintégrer la notion de couvre-feu dans l'éventail des décisions préfectorales comme si la crise sanitaire devait être assimilée à un état de guerre.

Nous, Journalistes, pouvons citer une réponse particulièrement vio-



lente au mouvement des gilets jaunes à la veille de l'arrivée de la ministre des Outre-mer en décembre 2018. Alors que la presse avait été éloignée du théâtre des événements, trois personnes ont été éborgnées par des tirs des forces de l'ordre à la Possession, à Saint-Paul et à Saint-Louis. À ce jour, les procédures qu'elles ont entreprises sont au point mort.

En revanche, les personnes accusées de violences contre les policiers ont été rapidement condamnées. Nous constatons aussi une judiciarisation accrue contre les faits de manifestation (plusieurs procédures contre les gilets jaunes du rond-point des Azalées, placement en garde à vue d'un responsable syndical lors d'un mouvement de grève du personnel communal à Saint-Louis), des expulsions abusives à Mayotte mais aussi à La Réunion ou l'ancien préfet vient de se faire épingle par le Défenseur des droits, et la mise en place de protocoles de plus en plus restrictifs dans le cadre des visites présidentielles ou ministérielles.

Notons enfin que l'indépendance et la liberté de la presse n'ont jamais été aussi menacées au cours des 40 dernières années à La

Réunion, du fait de la crise économique que subissent les principaux titres.

La détermination de l'ensemble des signataires de cet appel à lutter pour la préservation de nos libertés fondamentales se traduit aujourd'hui par la demande du retrait des articles 21, 22 et 24 de la proposition de loi dite « sécurité globale », du retrait du Schéma national du maintien de l'ordre (SN-MO) et de toute autre disposition élargissant la surveillance de masse ou faisant reculer le droit à l'information.

Nous ne sommes pas dupes, ces atteintes à nos libertés individuelles et collectives ont surtout pour but d'essayer d'empêcher la résistance à l'ensemble des plans antisociaux du gouvernement et du patronat. Tant que ces textes liberticides ne seront pas abandonnés, nous défendrons sans relâche nos libertés.

**SNJ, SNJ CGT, CGTR, FO, Solidaires, CFTC Média OI, SAIPER, FSU, ATTAC, LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion**

## Edito

# Mais où est donc la prime exceptionnelle de 1000 euros pour les aides à domicile ?

Elles étaient qualifiées des « grandes oubliées de la crise sanitaire ». Le 4 août dernier, Emmanuel Macron annonçait le versement, d'ici Noël, d'une prime Covid - non imposable et non soumise aux prélèvements sociaux - aux 320 000 aides à domicile qui avaient été présentes auprès des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées pendant le confinement.

Cette prime concerne à La Réunion des milliers de salariés employés par les Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile. Ils attendent toujours. Pendant ce temps, le président du Conseil départemental s'est ému dans un courrier adressé personnellement à chaque aide à domicile employé directement par les personnes dépendantes. Il regrette de ne pas pouvoir leur verser cette prime.

Mais alors, si le Président du Conseil Départemental s'émeut autant pour ceux qui n'y ont pas droit, pourquoi ceux qui sont éligibles ne l'ont pas touché ? Le mécanisme est simple, le Département attribue les fonds à l'opérateur qui s'engage à la verser à leurs salariés. A ce jour les budgets n'ont pas été versés aux opérateurs.

Il serait temps de considérer ces travailleurs avec le respect qu'ils méritent. Le métier est soumis à des contraintes humaines fortes, il est conditionné par l'obtention d'un titre professionnel. Il est loin le temps des employés de maison payés par le Département. Les métiers de la dépendance se sont professionnalisés mais ne sont toujours pas considérés à la hauteur qu'ils méritent. M. le Président, il est plus que temps de verser cette prime pour ces femmes qui le méritent. Nous vous rappelons aussi que le tarif régional est inférieur de 2 euros par heure au tarif de convergence. Si leur travail est respectable, il est plus que temps qu'il soit rémunéré à la hauteur qu'il mérite.

« Gouverner, c'est faire croire » Machiavel

Nou artouv'

**David Gauvin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Obliy pa léssansyèl ! Mé sé kossa léssansyèl ?-dézyèm morso

Mé li té i obliy pa non pli lite kont bann zinégalté sosyal téi amenn l'èsploitasyon lom par lom konm sa i égzis bien dann lo sistèm kapitalist.

Dézyèm kontradiksyon sé sète i opoz bann travayèr avèk lo sitèm kapilalis. Bann travayèr i rode gingn zot libérasyon sosyal é lo kapitalism li lé kont sa. Li sé l'opressèr sosyal... ala pou kossa lo PCR la touzour anons son idé d'in sistèm sosyaliss issi La Rényon... D'aprè bann déba idéolozik mwin la gingn lokazyon suiv dann PCR ni pé di : néna dé kontradiksyon é par la lite pasifik lo parti la sèye ranport nout dé libérasyon.

Ni pé di résa lé bien ré nout parti dopi son néssans la lite kont l'èsploitasyon é pou la libérasyon sosyal é sa sé par raport la dézyèm konytradiksyon an parmi nout péi épi an parmi nout pèp... A partir d'la kan Elie Hoarau i di nou lé kominis s épi rényoné sa i vé dir ni kontinyé vanj kont lo dé kontradiksyon mwin la mark an-o la. Pou kossa m i di sa ?sinploman pou bien signalé, nou lé antikolonyalist-sansa néo si zot i vé-épi antikapitalist é sa sé l'èssansyèl, d'aprè mwin.

Astèr dopi la fin bann zané katrovin dis ; la Rényon konm lo mond antyé lé dann l'obligasyon lite kont lo dérègloman klimatik : lo prinsipal bnéfisyèr sistèm-la sé lo kapitalism sovaz-konm sak i sort sévi dann l'amérik méisyé Trump é li lé paré pou kass nout lékilib dann l'anvironeman pou agrav l'èsploitasyon kapitalist... Si nout parti la mète dann son program la lite kont lo dérègloman klimatik sé sinploman pars si la lite i réissi pa sé kaziman la fin di mond. arzout èk sa la lite kont lo dérègloman klimatik sé ossi la lite kont lo kapitalism sovaz. Sak nou la di csé nout dézyèm kontradiksyon.

La fini

*Justin*